

**DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU
RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE
D'AFRIQUE CENTRALE**

Dschang, Université de Dschang (Cameroun)

Salle des réunions de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques

21 et 22 décembre 2018

Rapport du Secrétaire Général

Professeur Roger TSAFACK NANFOSSO,
Recteur de l'Université de Dschang (Cameroun)

Monsieur le Président du REESIRAC,

Distingués Représentants des Établissements et Institutions
membres du REESIRAC,

Monsieur le Représentant de l'AUF pour l'Afrique Centrale et les
Grands Lacs,

Chers Experts Invités à cette Assemblée Générale,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, à l'entame de ce rapport d'activités depuis notre dernière rencontre, de rappeler sommairement l'historique de notre Réseau afin que nous constatons, ensemble, comment nous avons évolué.

Le 08 décembre 2016, sous l'impulsion de Monsieur le Recteur de l'Université de Douala, Professeur François Xavier Etoa ici présent et que je salue bien particulièrement, nous avons tenu la réunion inaugurale de notre organisation. Le Réseau des Établissements d'Enseignement Supérieur et Institutions de Recherche de l'Afrique Centrale (REESIRAC) a ainsi été porté sur les fonts baptismaux.

Dans les faits, notre Réseau a remplacé la Conférence des Recteurs et Responsables d'Organisations de Recherche d'Afrique Centrale (CRUROR-AC), structure créée le 07 février 2005 par un règlement du Conseil des Ministres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Il a surtout investi un espace d'enseignement supérieur et de recherche presque vacant dans la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Au cours de la réunion constitutive de Douala, nous avons entre autres adopté nos Statuts ainsi que notre Règlement intérieur : c'était un départ réussi.

Les 27 et 28 février 2017, nous nous sommes à nouveau retrouvés à Douala dans le cadre d'une Assemblée Générale de lancement officiel des activités du REESIRAC. Cette rencontre a connu la participation des représentants de presque tous les pays (francophones comme anglophones et lusophones) de la CEEAC. Nous y avons marqué des avancées décisives, tant pour ce qui est de la mise en place de la structure de pilotage que de la validation de nos outils d'identification et de notre plan d'action. C'est là que, par exemple, notre logo a été adopté et que le Conseil exécutif a été formé.

Notre plan d'action au terme de nos échanges prévoyait, entre autres, une certaine harmonisation des *curricula* de formation, l'établissement d'une carte universitaire de la CEEAC, la désignation d'un point de contact d'Assurance-Qualité et l'organisation d'ateliers sur la démarche qualité, l'élaboration par chaque institution membre de son Plan Stratégique de Développement, la création d'un site web du REESIRAC pour la visibilité du réseau et des activités de ses membres.

La mise en œuvre de ce plan d'action et le fonctionnement du Réseau en général buttaient sur le handicap de son existence légale, laquelle conditionne l'ouverture d'un compte bancaire susceptible de

recevoir les contributions des membres. Mandat avait été donné au Secrétaire Général de faire avancer ces chantiers dirimants.

Le 23 février 2018, le Conseil exécutif du REESIRAC s'est réuni à Dschang en marge des travaux de la Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI). Au cours de cette réunion brève et restreinte, les grands axes du plan d'action ont été rappelés. Surtout, nous avons échangé sur quelques résultats obtenus depuis l'AG de lancement de Douala. C'est ainsi que le texte réglementaire formalisant l'existence de notre organisation a été présenté.

En effet, après de longs mois d'explication et de navette entre Yaoundé et Dschang et entre le Ministère des Relations Extérieures et le Ministère en charge de l'Administration Territoriale, l'« *Arrêté n° 0000035 / A / MINATD / SG / DAF / SDLP / SAC du 13 février 2018 portant autorisation d'une association étrangère* » désignée REESIRAC et dont le siège est fixé à Douala (Cameroun) a été signé. Copie en a été faite séance tenante aux responsables présents et, par la suite, le secrétariat a été instruit de faire tenir une copie électronique à chacun d'entre nous. Après cette légalisation, il restait la question lancinante de la domiciliation bancaire.

Monsieur le Président,

Distingués membres du REESIRAC,

Après ce bref rappel de l'historique, le temps est venu de vous présenter ce qui a été fait. Cette présentation ne peut être que sommaire, les détails devant être discutés au cours de nos travaux. Me référant au plan d'action, permettez-moi de m'appesantir sur les points suivants.

- **Sur l'harmonisation des curricula de formation.** Nous avons pris l'attache, avec votre accord, de Monsieur le Secrétaire Général du Réseau des Établissements d'Enseignement Supérieur de l'Afrique de l'Ouest (REESAO), Professeur Stanislas Ouaro qui était alors Président de l'Université de Ouaga II. Il nous a donné la documentation sur le processus d'harmonisation dans leur sous-région. Il est maintenant question de l'éplucher et de s'en inspirer pour bâtir notre harmonisation, en référence aux principes et exigences du système LMD qui nous est désormais commun mais avec nos différences spécifiques.
- **Au sujet de la carte universitaire de la CEEAC.** Nous avons conçu et proposé une fiche d'information que chaque établissement ou institution membre du REESIRAC devait renseigner afin que, dans un premier temps, une banque de données soit constituée et que, dans un deuxième temps, un projet de carte soit élaboré et soumis à votre appréciation. Certains ont répondu mais nous attendons encore beaucoup qui traînent le pas. C'est peut-être l'occasion aujourd'hui, pour ceux qui n'ont pas encore renseigné cette fiche, de le faire.

- **Relativement à l'Assurance-Qualité.** Nous avons procédé à la désignation du point focal d'Assurance-Qualité, en la personne de Madame le Professeur Brusil Metou, Vice-Recteur en charge de la Recherche et de la Coopération à l'Université de Dschang et experte d'Assurance-Qualité du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Quant aux ateliers, nous pouvons constater par nous-mêmes que le premier va être organisé au cours de la présente AG. D'autres suivront, avec votre volonté.
- **En ce qui concerne les *Plans Stratégiques de Développement*.** Certains établissements et institutions en avaient déjà avant même notre rencontre de Douala. Parmi ceux qui en possédaient, quelques-uns les avaient faits valider à l'interne et à l'externe et d'autres étaient encore dans le processus de validation. Entre le moment où s'est tenue l'AG de Douala et aujourd'hui, certains ont fait valider leur Plan Stratégique. C'est le cas, par exemple, de l'Université de Douala qui a récemment procédé à une validation externe de son PSD à Yaoundé. Au cours de nos travaux, nous saurons exactement ce qu'il en est pour chaque institution.
- **Quant à la construction du site *web*.** Nous n'avons pas beaucoup avancé mais grâce à une subvention de l'AUF, une esquisse sera disponible d'ici la fin de nos travaux.
- **Pour ce qui est de la domiciliation bancaire.** Le compte du REESIRAC a été créé le 10 avril 2018 et les références ont été, si je ne me trompe pas, partagées avec vous. Nous

pouvons désormais systématiser et sécuriser nos contributions financières pour un meilleur fonctionnement de notre organisation.

- **S'agissant de la référence au REESIRAC dans les rapports officiels.** Notre attention a été attirée sur le fait qu'un rapport d'étude daté d'octobre 2018 sur « *LMD et formation professionnelle en Afrique Centrale - CEMAC-CEEAC* » mentionnait encore dans ses résultats la CRUROR-CA comme organisme faîtier de référence de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre sous-région. Le secrétariat général du REESIRAC a saisi le cabinet *BrightWay Sarl* qui conduisait l'étude pour l'informer de l'existence de notre Réseau et de ses activités dans la perspective de leur travail. Nos interlocuteurs ont promis de corriger avant de transmettre leur document final aux instances décisionnelles qui ont commandé l'étude.

Monsieur le Président,

Distingués membres de REESIRAC,

Mesdames et Messieurs les experts invités,

Voilà un aperçu de l'évolution des activités de notre Réseau entre deux Assemblées Générales. Nous allons approfondir l'analyse de ces réalisations et des conditions de notre développement dans les

articulations ultérieures des travaux de Dschang qui s'ouvrent cet après-midi.

Je vous remercie de votre bienveillante attention./